

INVESTISSEMENT ET FINANCEMENT INTERIEUR

(En MDT sauf indication contraire)

Désignation	2008	2009	2010	2011*	Variations en %	
					2010 2009	2011* 2010
FBCF globale	13.001	14.206	15.816	15.473	11,3	-2,2
Variation des stocks	1.259	355	888	1.214	150,1	36,7
Total des besoins de financement (FBCF+variation des stocks)	14.260	14.561	16.704	16.687	14,7	-0,1
Epargne nationale	12.150	12.949	13.662	12.734	5,5	-6,8
- En % du RNDB	22,2	22,0	21,4	19,0		
- En % du PIB	22,0	22,0	21,6	19,0		
Taux de financement intérieur						
- Epargne nationale/FBCF (en %)	93,5	91,2	86,4	82,3		
- Epargne nationale/total besoins de financement (en %)	85,2	88,9	81,8	76,3		

* Prévisions actualisées.

Source : Ministère de la Planification et de la coopération internationale

Après une année de forte progression, les fonds levés par les entreprises sur la Bourse des valeurs mobilières de Tunis par appel public à l'épargne (APE) n'ont augmenté que de 1,3% en 2010, pour se situer à 989 MDT. Par conséquent, la contribution du marché financier au financement des investissements privés a accusé un léger repli pour revenir, d'une année à l'autre, de 12,1% à 11,3% contre un objectif visé de 20%. Cette situation nécessite la poursuite des efforts pour développer davantage le marché financier national, à même d'améliorer le financement direct de l'investissement privé et de maîtriser l'endettement des entreprises auprès des banques.

D'un côté, le système bancaire a approuvé, au cours de 2010, le financement de 3.273 projets pour un coût global d'investissement de 5.164 MDT contre 3.082 projets et 4.340 MDT une année auparavant.

Pour ce qui est des perspectives de l'année 2011, la baisse prévue du niveau de l'épargne nationale, en raison du ralentissement de la croissance économique, est de nature à exercer des pressions sur les équilibres financiers, ce qui se traduirait par une aggravation du déficit budgétaire et celui de la balance des paiements courants. Cette situation nécessite un recours accru à la mobilisation de ressources extérieures pour assurer le financement des investissements et préserver, également, le niveau des réserves de change.

SECTION 4 – EVOLUTION DES PRIX

La hausse des prix a connu en 2010 une certaine accélération, atteignant 3,1% pour les prix de vente industriels et 4,4% au stade du détail, contre respectivement 2,1% et 3,5% une année auparavant. Les facteurs explicatifs de cette évolution sont multiples et concernent, principalement, l'augmentation de la consommation globale à un rythme plus rapide qu'en 2009, l'impact de la flambée des prix mondiaux suite à la reprise de l'économie mondiale, les fluctuations des taux de change et en particulier l'appréciation de l'euro, la baisse de la production de quelques produits, notamment dans le secteur de l'agriculture, et certaines perturbations apparues au niveau de l'approvisionnement des marchés lors des périodes de grande consommation ainsi que celles de soudure entre les récoltes agricoles.

Afin d'atténuer ces pressions, la Banque centrale de Tunisie a relevé à deux reprises (en mars et mai 2010) le taux de la réserve obligatoire, le portant de 7,5% à 12,5%, ce qui a permis de résorber la surliquidité bancaire à même d'atténuer l'évolution des crédits à la consommation. Parallèlement, la politique budgétaire poursuivie par l'Etat a contribué à la maîtrise des prix à travers, notamment, la rationalisation des dépenses de consommation courante de biens et services et le maintien à un niveau élevé des subventions des prix des produits de consommation de base, des carburants et du transport.

Pour l'année 2011, les prix ont connu une certaine détente en relation avec l'abondance de l'offre de certains produits agricoles, l'ajustement à la baisse des prix d'un nombre de denrées alimentaires compensés en janvier, ainsi qu'avec la décélération du rythme d'accroissement de la

consommation privée. Aussi, la hausse de l'indice général des prix à la consommation familiale est-elle revenue à 3,1% pour le premier semestre contre 4,8% durant la même période de l'année précédente et il est prévu un taux d'inflation de 3,6% pour toute l'année.

1) Prix de vente industriels

La hausse plus accentuée qu'une année auparavant de l'indice d'ensemble des prix de vente industriels est due, surtout, à l'accélération observée au cours du second semestre comme en témoigne le glissement annuel de ces prix de 6,1% au cours du mois de décembre contre moins de 1% pour les premiers mois de l'année.

EVOLUTION DE L'INDICE DES PRIX DE VENTE INDUSTRIELS (Base 100 en 2000) (En %)

Désignation	2008	2009	2010	5 premiers mois	
				2010	2011
Indice d'ensemble	12,1	2,1	3,1	0,7	5,7
Industries manufacturières	7,6	1,8	3,6	2,9	5,3
-Industries agro-alimentaires	6,9	3,6	4,6	4,8	4,3
-Industries des matériaux de construction, de la céramique et du verre	7,1	0,6	5,9	4,8	9,6
-Industries mécaniques et électriques	12,0	-3,8	1,1	-2,0	6,1
-Industries chimiques	15,7	0,7	4,9	2,6	5,1
-Industries textiles, habillement, cuirs et chaussures	5,8	-0,9	1,4	1,6	8,1
-Industries manufacturières diverses	1,8	5,6	0,8	0,6	2,7
Mines	139,0	1,7	-12,0	-34,3	10,5
Energie	16,3	3,1	4,8	2,8	6,0
-Produits pétroliers et gaz	15,6	0,7	4,7	4,8	4,2
-Electricité et eau	17,1	5,8	4,9	0,0	8,0

Source : Institut national de la statistique

Les prix de vente relatifs au secteur de l'énergie ont connu la plus forte augmentation (4,8%) qui a touché les produits pétroliers et le gaz ainsi que l'électricité et l'eau, sous l'effet surtout de l'impact de l'envolée des cours du pétrole sur le marché mondial et, partant, de l'accroissement des coûts de production.

L'augmentation des prix de vente a concerné aussi les industries manufacturières (3,6%), en raison essentiellement du renchérissement des importations des matières premières et demi-produits. Cette évolution a touché la plupart des secteurs, notamment les industries des matériaux de construction et le secteur chimique.

A l'inverse, les prix de vente relatifs aux produits miniers ont connu une baisse sensible de 12%, suite principalement au fléchissement des prix du phosphate et ce, avant d'amorcer une reprise durant les derniers mois de l'année 2010 en rapport avec l'affermissement de la demande internationale.

2) Prix à la consommation familiale

L'accroissement de l'indice général des prix à la consommation familiale à un rythme plus rapide qu'en 2009 a touché, principalement, les produits alimentaires et boissons dont la contribution à l'inflation s'est située à environ 52% ou 2,3 points de pourcentage (40% ou 1,4 point de pourcentage un an plus tôt). Cette évolution s'explique par l'insuffisance de l'offre de quelques produits agricoles face à une demande croissante et par l'impact de la hausse des cours internationaux suite à la baisse de la production dans certains pays et à l'affermissement de la demande mondiale, surtout celle des pays émergents.

Par régime de prix, l'accélération de l'inflation a intéressé aussi bien les produits libres (5,1% contre 4,1% en 2009) que les produits encadrés (3% contre 2,5%) avec des contributions à la hausse de l'indice général des prix pratiquement stationnaires, soit 77% et 23% respectivement. L'augmentation des prix a touché, surtout, les produits alimentaires et boissons, soit 7% pour le premier régime et 5,8% pour le deuxième.

EVOLUTION DE L'INDICE GENERAL DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE

(Base 100 en 2005)

(En %)

Désignation	Déc.2009 Déc.2008	Déc.2010 Déc.2009	Moyennes de l'année		Premier semestre	
			2009/2008	2010/2009	2010	2011
			Indice général	4,1	4,0	3,5
-Produits alimentaires et boissons	7,0	4,9	4,3	6,8	7,9	3,1
-Tabac	13,2	1,5	9,1	5,0	8,7	0,8
-Articles d'habillement et chaussures	1,2	4,7	2,1	3,8	3,6	3,5
-Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1,9	4,3	2,8	3,4	2,8	4,2
-Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	2,0	2,9	3,7	2,3	2,1	2,7
-Santé	1,7	1,9	2,7	1,5	1,4	2,2
-Transports	2,3	4,3	3,0	3,7	3,9	3,2
-Communications	-0,3	-0,5	0,5	-1,6	-1,1	-0,4
- Loisirs et culture	2,2	2,0	0,5	1,5	1,3	2,4
-Enseignement	6,2	1,7	1,8	5,7	6,2	1,7
-Restaurants et hôtels	6,2	6,9	5,9	6,3	6,5	5,7
- Biens et services divers	2,8	2,0	4,0	2,2	2,3	2,0

Source : Institut national de la statistique

3) Subventions des prix

Les charges de la Caisse générale de compensation (CGC) ont enregistré en 2010 une baisse de 27%, pour se situer à environ 584 MDT ou 0,9% du PIB contre 800 MDT et 1,4% une année auparavant. La quasi-totalité de ces charges a continué à concerner la subvention des céréales et dérivés et des huiles végétales avec des montants respectifs de l'ordre de 467 MDT et 113 MDT. Il est à noter qu'un relèvement des prix des dérivés des céréales a été effectué en juillet 2010 et ce, avant la décision de leur baisse à partir de janvier 2011 qui a concerné, également, les prix d'autres produits comme le sucre dont la subvention n'est pas supportée par le budget de la CGC.

Quant au financement des charges de compensation, il a été assuré totalement à partir d'une dotation budgétaire de 730 MDT, dont 146 MDT sont reportés à l'année 2011 au profit de l'Office des céréales pour lui permettre de couvrir les charges de compensation des premiers mois de l'année.

EVOLUTION DES CHARGES DE LA CAISSE GENERALE DE COMPENSATION (En MDT)

Désignation	2007	2008	2009	2010	2011*
Céréales et dérivés	474,2	873,0 ¹	687,3	466,7	..
Huiles végétales	111,5	167,5	108,4	112,7	..
Lait	7,3	2,8	0,0	0,0	..
Papier scolaire	5,0	4,6	4,3	4,3	..
Total	598,0	1.047,9	800,0	583,7	1.100,0

* Prévisions de la Loi de finances complémentaire.

Source : Ministère du Commerce et du tourisme

SECTION 5 – MARCHE DU TRAVAIL ET SALAIRES

La promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage ont constitué, depuis plusieurs années, un défi majeur dans la politique économique du pays du fait de l'insuffisance persistante du nombre d'emplois créés par rapport à la demande additionnelle, surtout celle des diplômés de l'enseignement supérieur qui ne cesse d'augmenter, d'une année à l'autre. En effet, et en raison du faible rythme de la croissance économique et des investissements privés, la politique active de l'emploi, entrée en vigueur au début de 2009, n'a pas réussi à atteindre ses objectifs, notamment l'insertion des diplômés du supérieur dans la vie active et la réduction du nombre de sans-emploi qui s'est situé, à la fin de l'année 2010, à près de 500 mille chômeurs. Ainsi, le taux de chômage a atteint 13% à la fin de 2010 contre 13,3% une année auparavant, étant signalé que pour les diplômés de l'enseignement supérieur, le taux de chômage est estimé à 23,3%.

¹ Compte non tenu d'une dotation de 70 MDT du budget de l'Etat de 2007, qui a été bloquée à la Trésorerie générale au profit de l'Office des céréales et qui a été dépensée en 2008.